



13, Bd Djily MBAYE - 16, rue de THANN
 B.P. : 3322 - NINEA 0105115 0A0
 Tél. : 33 822.05.69 - Fax : 33 823.32.66
 Email : aforsformation@yahoo.fr
DAKAR

AD 2001.05	BULLETIN D'ADHESION	/ / / / / / / / / /	A/ / /	B/ / /
------------	----------------------------	---------------------	--------	--------

Je soussigné, (prénom et nom).....agissant
 - pour mon compte personnel (adresse).....

 - pour le compte de l'entreprise (raison sociale et adresse).....

après avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'ASSOCIATION pour la FORMATION au SENEGAL (AFORS), demande mon admission dans cette Association en qualité de :

- Membre Bienfaiteur
- Membre Actif

1 – MEMBRE BIENFAITEUR : versement minimum de DEUX CENT MILLE (200.000) FRANCS CFA

2 – MEMBRE ACTIF pour l'exercice.....

Je certifie avoir déclaré à la Direction des Impôts, courant la somme correspondant au total de la colonne 13 du Tableau II de l'ETAT DES SOMMES VERSEES A DES TIERS : salaires payés pendant l'année..... (arrondi au million de francs inférieur) S =000.000 F.CFA

Outre le **Droit d'Adhésion (DA)** fixé à **50.000 F.CFA**,

la **Cotisation** est formée de deux parties :

- l'une fixe (50.000 F.CFA) = TF, et
- l'autre proportionnelle, calculée comme suit :

$$\frac{S \times 5.6}{10.000} = TP \text{ (arrondie au millier de francs inférieur avec un minimum de MILLE francs).}$$

C = Cotisation totale \longrightarrow **C** = DA + TF + TP

En conséquence, je verse la somme de :

- Droit d'Adhésion (DA)	50.000
- Cotisation de membre actif :	
- Cotisation Terme fixe (TF)	50.000
- Cotisation Terme Proportionnel (TP)000
Soit :000

- Par chèque barré à l'ordre de AFORS-DAKAR, ci-joint
- Par virement au compte AFORS-DAKAR n°022.002014481/01 SGBS, 19, avenue Léopold S. SENGHOR Dakar

A, le.....
(Signature)

Il est possible de souscrire au titre de :
(1) MEMBRE BIENFAITEUR - (2) MEMBRE ACTIF - (3) MEMBRE BIENFAITEUR ET ACTIF